

© 24 Heures



Bus entièrement calciné par un incendie

LUTRY – **Le feu a pris juste après la dépose des derniers passagers à l'arrêt.**

Par PATRICK COMBREMONT

Publié le 22 avril 2005

>> Le drame a été évité de justesse. Un bus bimode des TL a été la proie des flammes, hier soir, à Lutry. Le véhicule s'est embrasé et calciné en quelques minutes. Il n'y a heureusement pas eu de victime.

Le sinistre s'est déclaré avant 23 h, devant le Garage du Léman, une trentaine de mètres après l'arrêt de la petite Corniche. Le bus no 9, à destination de Prilly, venait d'y déposer les derniers passagers et de faire sa halte durant trois minutes, avant de repartir.

C'est alors qu'elle allait s'engager sur la route du Lac que la conductrice a aperçu la fumée derrière elle, à l'intérieur. Elle a eu juste le temps de sortir. En dix minutes seulement, le véhicule articulé a été presque entièrement carbonisé et réduit à l'état de carcasse.

Une quinzaine de pompiers de la localité sont intervenus. «Quand nous sommes arrivés, tout brûlait déjà et il y avait beaucoup de fumée en raison des matières plastiques. Mais le feu est bien resté confiné à l'intérieur», raconte le commandant Olivier Gay.

Le bus était branché sur la ligne électrique et les sapeurs ont aussitôt alerté la centrale de transmission et les TL qui ont coupé le courant. Ils ont ensuite pu éteindre la carcasse.



Le feu a pris alors que le bus 9 redémarrait de l'arrêt de la petite Corniche. La conductrice a juste eu le temps de sortir. *Photo ÉRIC JAQUEROD*

A l'intérieur, les sièges ont fondu et il ne restait qu'une carcasse métallique, des paquets de câbles pendant du plafonnier. Les vitres sur le côté ont fondu, tandis que celle de l'avant a éclaté.

Il y a également eu une petite détonation due à l'éclatement d'un pneu. Les autres roues ont résisté. Ce qui a permis d'évacuer le bus facilement.

Le feu semble avoir pris à l'arrière de la première moitié du bus 818, qui fonctionnait à l'électricité et au mazout. Il est encore trop tôt pour parler de la cause. Un inspecteur des TL s'est rendu sur place. L'entreprise relevait le bon réflexe de la conductrice et se félicitait que les portes aient bien fonctionné.

Ironie du sort, à l'arrière, le slogan publicitaire d'une assurance proclamait «Un problème juridique ne devrait ainsi pas vous ruiner ».